

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 78 (1951)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Mots croisés : à la mode de chez nous  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227621>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

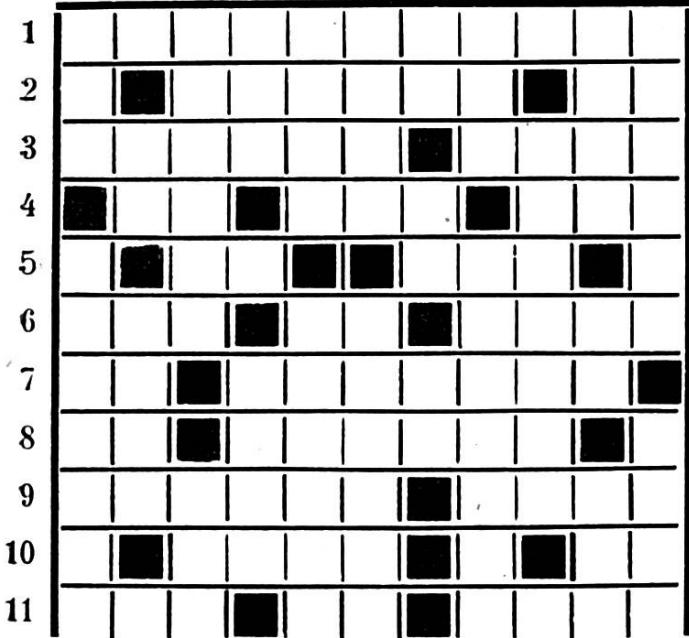
**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Mots croisés

à la mode de chez nous

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11



Les mots vaudois sont indiqués par (V) à la fin des définitions correspondantes.

*Horizontalement :*

1. Il aime la bonne société et fuit la mauvaise compagnie.
2. Saint ; parcouru à l'envers.
3. Qui peut se vanter d'en n'avoir pas une à son actif ? ; parfois derrière la tête.
4. La moitié du général Eblé ; institution périmée ; unité de travail.
5. L'un chasse l'autre ; bruit.
6. Un gros morceau de pain ; demi gage ; anagramme de rite.
7. Autour d'un point ; nourritures terrestres.
8. Voyelles ; rapiat (V.).
9. Sombre perspective ; dimensions du temps.
10. Demande un renouvellement d'air ; inversé : possessif.
11. Point de côté ; préposition ; toujours ronde.

*Verticalement :*

1. Ce qu'il ne faut donner à une femme qu'avec parcimonie ; recherchée par les édentés (V.).
2. Note ; c'est aussi populaire.
3. Quand une femme se le met en tête il est toujours roulé ; inversé : fait le cuir.

4. Aller à Rome ; anagramme de nèpe.
5. On lui accorde toujours des actions d'éclat ; doit être plus têtue qu'un âne.
6. Parfum ; équivalentes.
7. Négation ; phonét. : ancien droit ; n'est pas en mesure de charrier.
8. Au milieu du tanin ; homme de parole.
9. Mobilier d'occasion pour antichambre démeublée.
10. Donner un coup de fer à froid ; au pied d'un lis ; point de chute des plus beaux espoirs.
11. Consacré au deuil et à la tristesse ; a recours au juge.

\* \* \*

## Résultats du concours d'août

Plus d'une trentaine de concurrents nous ont envoyé leur grille. Vingt de ces grilles étaient conformes à la grille originale.

Voici les dix lauréats obtenant un abonnement transmissible par voie de tirage au sort :

- Mme Alice Capt, ch. Pré-Fleuri 4, Lausanne.*  
*M. A. Forel, La Tour-de-Peilz.*  
*Mlle Nelly Giroud, av. d'Echallens 2, Lausanne.*  
*M. Ed. Mottier, Chesières.*  
*M. Claude Pahud, Lucens.*  
*M. Jaques Faucherre, méd.-dent., Moudon.*  
*M. René Badoux, Lovatens.*  
*M. Ernest Aubert, horloger, Le Soliat, Vallée de Joux.*  
*Mlle Elisabeth Ruegsegger, av. Vinet 24, Lausanne.*  
*Mlle A. Amiguet, Chesières s/Ollon.*

Les gagnants voudront bien faire connaître l'adresse de l'abonné de leur choix à l'*Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.*

Dix abonnements transmissibles viendront récompenser ceux qui nous enverront la grille ci-dessus remplie correctement, d'ici au 30 septembre.

